

Initiatives parlementaires

Canada pour parler d'enjeux que nous partageons. Je me souviens du nombre de fois où, au caucus, il a proclamé: «54o 40' ou la mort». Il est passionné par les choses qui nous touchent.

Au nom des Canadiens, au nom de la Chambre et au nom du caucus néo-démocrate, je veux dire merci à Jim Fulton. Je tiens également à remercier Liz et les enfants de nous avoir prêté Jim pour quelque temps. Certains d'entre nous savent quand il est temps de passer à autre chose, de retourner à leur famille, comme Jim qui a décidé de consacrer son temps à ses enfants pendant qu'ils sont encore jeunes et qu'il peut encore apprendre à les connaître.

Monsieur le Président, j'aimerais dire à Liz et aux enfants que nous aimerions qu'il nous revienne un jour. Nous aimerions qu'il se représente dans quatre ou huit ans, car nous apprécions son intelligence, ses connaissances et son grand cœur qui font partie de ces choses qui contribuent à la grandeur de cette institution et de ce pays.

Je suis heureux de pouvoir dire que Jim Fulton est un de mes amis, bien qu'en ma qualité de whip de notre parti, il m'ait parfois rendu presque fou et même plus. On m'a raconté qu'un whip qui m'a précédé a même dû une fois appeler Air Canada pour empêcher Jim de prendre l'avion parce qu'il devait être ici pour voter. Je n'ai jamais eu à le faire mais je dois dire qu'il m'est arrivé de l'attraper par l'oreille, par le cou ou par la manche et de lui demander ce qu'il fabriquait. Nous sommes quand même de bons amis et il va nous manquer. Tous, nous lui disons un grand merci.

M. Larry Schneider (Regina—Wascana): Monsieur le Président, je vais parler de la motion du député, mais je voudrais auparavant rendre hommage au même député, peut-être d'une manière quelque peu différente. Le dernier orateur l'invitait à revenir et à solliciter un autre mandat, mais je préférerais qu'il reste à la maison car c'était un adversaire redoutable.

• (1925)

Je me souviens très bien d'un soir où nous avons discuté d'une question à la Chambre et nous nous sommes ensuite rencontrés dans le vestibule. Je ne répéterai pas en détail ce qui s'est dit alors, mais une remarque quelconque nous a fait sourire tous les deux; nous avons eu le sentiment de mieux nous comprendre, de nous

reconnaître réciproquement et nous avons alors senti un lien se créer. Je tiens à reconnaître, comme les autres députés, la contribution du député de Skeena.

Lorsqu'il parlait de ses deux enfants, il me faisait penser à ma propre famille. J'ai été maire de la capitale de la Saskatchewan pendant neuf ans et, durant cette période, j'ai vu naître trois enfants chez moi; toutefois, à cause des exigences de mon poste, j'ai été peu présent durant leur croissance, même si j'étais à la maison presque tous les soirs.

C'est pourquoi je peux comprendre non seulement les problèmes du député, mais aussi ceux de tous les autres députés qui ont des enfants et des proches qui les attendent au foyer. Ils travaillent pendant de très longues heures et le public n'est pas conscient de cela. Les gens regardent parfois les débats de la Chambre des communes à la télévision; ils voient certains fauteuils occupés et veulent savoir pourquoi je n'étais pas présent à telle heure, et à telle date précise. Je dois leur expliquer les nombreux comités où siègent les députés et à quel point leur horaire est chargé.

Il est évident que le public comprend mal la tâche gigantesque des députés. Je voudrais à nouveau rendre hommage au député de Skeena. Je tiens à dire que j'apprécie l'amour et l'affection que sa famille lui prodigue manifestement; c'est ce qui lui permet d'être un remarquable adversaire.

Pendant que j'ai la parole, je dois également, hélas, me pencher sur cette motion d'initiative parlementaire alors que je voudrais parler de l'apport de certains députés à notre merveilleuse institution. Je dois parler de cette motion pour exprimer certaines réserves.

Comme on nous l'a dit tout à l'heure, le député de Skeena a présenté cette motion qui exhorte le gouvernement à envisager de donner à la population le droit de poursuivre les institutions gouvernementales pour manquement à la protection à l'environnement.

De prime abord, je pense que tous les députés partagent la préoccupation dont s'inspire cette motion. Nous sommes tous d'accord pour dire qu'on doit faire en sorte que nos lois protègent mieux l'environnement non seulement au Canada, mais également partout dans le monde. Nous reconnaissons également que la législation actuelle pourrait être améliorée et qu'on devrait la renforcer au besoin.